

Démocratie Participative, un tremplin pour une nouvelle citoyenneté.

Le débat démocratique est devenu une nécessité. La représentativité des pouvoirs exécutifs et délibératifs ne peut suffire à faire vivre la démocratie. Elle ne prend tout son sens et toute sa portée que si elle est nourrie par des expressions démocratiques quotidiennes. La démocratie participative est une voie essentielle et nécessaire.

Son principe, le citoyen s'implique dans les décisions, participe aux débats politiques, techniques et scientifiques, ainsi qu'à la conception des projets dans le but d'un bien-être commun, il doit donc exister, un engagement réciproque entre les élus et les citoyens à travers l'élaboration en commun de règles du jeu, ainsi qu'une parité hommes/femmes dans toutes les instances.

Aussi les élus doivent accepter un mode d'intervention autonome des citoyens en leur fournissant toutes les informations et les moyens nécessaires pour s'organiser. Confrontation des idées, concertation, négociation avec règlement des conflits éventuels, doivent parvenir à co-produire des décisions. Il ne peut y avoir des domaines réservés aux élus comme l'urbanisme ou le budget et des domaines où les citoyens seraient autorisés à participer comme l'environnement, les services de proximité, la solidarité... LA CITOYENNETE EST UN TOUT.

Les citoyens doivent prendre part aux processus de prises de décisions des élus et les élus doivent prendre en compte les questions et les propositions émanant des citoyens et de leurs organisations.

L'association ARIAL réfléchit, informe, agit avec les citoyens et cela, dans le but du bien-être commun. Des sujets comme l'urbanisation et le déplacement dans notre ville, l'élimination des déchets, les nuisances sonores et bien d'autres, ont fait l'objet de moments de travail avec la population, pour que des choix communs puissent se concrétiser.

Les élus devront bien finir par comprendre que la représentativité et le pouvoir délégué sont largement dépassés, et que les décisions devraient émaner d'une PARTICIPATION préalable et CITOYENNE

**Le
Fil
d'**



Bulletin N°3

**Juin 2005
Numéro gratuit**

Créée en mai 2001 à St-Pierre-des-Corps, ARIAL, ASSOCIATION DE REFLEXION, D'INFORMATION ET D'ACTION LOCALE, est une association loi 1901, issue de la liste « Actifs et Ouverts » présentée aux élections municipales de mars 2001. Son but était de travailler concrètement à partir des propositions développées pendant la campagne électorale.

Nous avons voulu constituer une association ouverte à tous et active, pour informer, étudier, proposer des solutions sur tous les problèmes de la vie communale et de la vie de l'agglomération.

Depuis sa constitution, l'association tient en moyenne deux réunions par mois. L'une est consacrée à préparer collectivement le Conseil Municipal suivant avec l'élu de la liste Gilles Deguet, à prendre position sur les points qui méritent débat et à préparer les interventions. L'autre est consacrée aux autres actions et au choix des thèmes mensuels des tribunes qui paraissent dans la Clarté

Une assemblée générale rassemble chaque année les adhérents et les sympathisants, avec la volonté de mieux faire connaître qui nous sommes, et quels sont nos projets.

Quelques exemples de débats et d'actions :

- *Prise de position sur le Plan Départemental d'Élimination des Déchets et actions diverses contre la mise en place d'un incinérateur depuis juin 2003.*
- *Prise de position sur le transfert de traitement des ordures ménagères à ToursPlus et sur ses conséquences.*

..!...

- *Risques majeurs*: participation à la CLIC (Commission Locale d'Information et de Concertation) pour les risques industriels (Primagaz, Pétroliers...).
- *Interventions contre les nuisances sonores* (avions, camions)
- *Commerce et économie solidaire*: proposition d'une délibération sur les achats éthiques de la municipalité adoptée en janvier 2002 et question orale au conseil municipal en 2003 ; participation à une journée de formation à Tours sur le sujet.
- *Examen des projets d'urbanisme et du Plan d'Occupation des Sols, prises de position, notamment sur les projets du Vieux St Pierre (ex-Randonnières et Bel Air) ; deux visites avec les habitants dans les zones concernées.*
- *Demande de vraies concertations avec la population pour l'aménagement du Grand Mail.*
- *Démarche pour que la municipalité prenne en compte le « Chemin vert » (cheminement et accès direct à la Loire) autrement que sur le papier.*

Nous avons depuis le début la volonté de créer un journal : Le Fil d'Arial. Nous n'en avons produit que trois numéros, dont un de compte-rendu des réunions de présentation du budget dans les quartiers, et celui que vous avez entre les mains.

ARIAL dans la Ville

Depuis sa création, l'association ARIAL a travaillé avec différents groupes d'habitants de St Pierre des Corps organisés ou non en amicales, associations...

L'accès aux informations sur les projets engagés par notre ville n'est pas chose facile. Les réunions de « concertation » organisées par la Municipalité pour les habitants ne sont souvent que des réunions de présentation de projets déjà prêts à être mis en œuvre. Les propositions de modification sont rarement prises en compte. Les réponses de la ville aux courriers envoyés pour demander des informations sont particulièrement lentes.

ARIAL accède à certaines informations, notamment aux documents de préparation des conseils municipaux, et essaie dans la mesure de ses moyens de les faire parvenir aux personnes concernées.

L'échange et la réflexion collective sur ces informations avec les groupes d'habitants sont très importants. L'information brute est souvent difficile à comprendre. La discussion évite le malentendu, le contresens et fait naître parfois de nouveaux arguments.

C'est aussi l'échange et la réflexion qui permettent de réaliser que certains intérêts particuliers doivent parfois s'effacer ou s'intégrer à l'intérêt général qui pourra être plus légitimement défendu auprès des élus et de prendre conscience de la nécessité d'élaborer collectivement tout projet politique

C'est ce travail qui peut permettre à chacun de prendre conscience du rôle qu'il peut avoir dans l'élaboration de la politique de la ville, de sa place dans un projet de démocratie participative.

ARIAL et Les Verts

Quand nous nous sommes présentés aux élections municipales, nous avons intitulé notre liste « Actifs et Ouverts, présentée par Les Verts ». La présentation par Les Verts n'est pas seulement le résultat de la mise en place de la liste ; elle était voulue par nous pour définir l'espace politique dans lequel nous nous situons, celui de l'écologie politique aujourd'hui identifiée aux Verts. L'expérience de l'action municipale a créé un lien supplémentaire : dès qu'on passe à un échelon supérieur à la commune, en particulier dans l'agglomération, il faut travailler avec des élus et des groupes d'autres communes d'orientations proches, et il s'agit la plupart du temps d'élus Verts.

Faut-il pour autant faire purement et simplement d'ARIAL un groupe « Verts » ? Ce n'est pas notre projet. D'abord pour des raisons historiques : parmi les membres d'ARIAL il y a actuellement un petit nombre d'adhérents des Verts, mais ARIAL appartient à tous ses adhérents, et tous sont partie prenante de ses acquis. Ensuite et surtout, ce serait perdre en partie la fonction démocratique de notre association : ARIAL est une association de réflexion, d'intervention et d'action, et doit rester ouverte. Ainsi sommes nous cohérents avec notre affirmation que la gestion de la commune doit être l'affaire de toutes et de tous.



BULLETIN D'ADHESION

Après avoir pris connaissance des statuts et objectifs de l'association ARIAL,

- J'adhère et je m'acquitte de la cotisation de : à partir de 7.5€ (pour les faibles revenus) à partir de 15€ (autres)

Je fais un don à l'association d'un montant de

Nom: Prénom: Adresse:

Tél: Fax: Adresse électronique: Date

Profession: Signature

Je suis intéressé(e) par le ou les sujet(s) suivant(s):

A renvoyer accompagné de votre règlement à ARIAL 7 impasse Boisdenier 37700 Saint Pierre des Corps ☎: 02.47.46.27.76 Courriel : arial.sp@laposte.net



BULLETIN D'ADHESION

Après avoir pris connaissance des statuts et objectifs de l'association ARIAL,

- J'adhère et je m'acquitte de la cotisation de : à partir de 7.5€ (pour les faibles revenus) à partir de 15€ (autres)

Je fais un don à l'association d'un montant de

Nom: Prénom: Adresse:

Tél: Fax: Adresse électronique: Date

Profession: Signature

Je suis intéressé(e) par le ou les sujet(s) suivant(s):

A renvoyer accompagné de votre règlement à ARIAL 7 impasse Boisdenier 37700 Saint Pierre des Corps ☎: 02.47.46.27.76 Courriel : arial.sp@laposte.net

